



SEPTEMBRE 2022

www.handicapenergie.fr

CE QUI CHANGE EN SEPTEMBRE 2022



**Prime exceptionnelle de rentrée ;
Suppression de la redevance télé ;
Revalorisation des bourses sur critères sociaux, des prestations sociales et familiales et des pensions de retraite ;
Allocation de rentrée scolaire revalorisée ;
Demande des bourses de collège et de lycée ;
Prolongation du dispositif activité partielle pour les personnes vulnérables ; plafonnement de la hausse des loyers et revalorisation des aides au logement**

Rentrée scolaire :

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) allouée chaque année pour aider les familles à faire face aux frais de rentrée a été revalorisée de 4 % en août. Les campagnes de demande de bourse de collège et de lycée ouvrent le 1er septembre pour les élèves n'étant pas encore boursiers. Les bourses étudiantes sont revalorisées de 4 % pour la rentrée universitaire 2022.

Aides sociales et familiales, Santé :

La loi portant mesures d'urgence en faveur du pouvoir d'achat et la loi de finances rectificative, votées en août 2022, mettent en place différentes mesures pour la rentrée : la prime exceptionnelle de rentrée destinée aux bénéficiaires des minima sociaux sera versée le 15 septembre 2022, la revalorisation de 4 % des prestations sociales et familiales.

Argent et consommation :

L'utilisation des titres-restaurant est élargie à l'achat de tous les produits alimentaires, même s'ils ne sont pas directement consommables. Le plafond journalier de paiement devrait passer de 19 à 25 € courant septembre et au plus tard le 1er octobre 2022. La contribution à l'audiovisuel public (redevance télé) est supprimée dès 2022. Réforme de l'assurance emprunteur avec la loi « Lemoine » : résiliation possible sans frais à tout moment en vigueur à partir du 1er septembre 2022.

Travail :

Le dispositif d'activité partielle pour les personnes vulnérables mis en place durant la pandémie de Covid-19 est prolongé au plus tard jusqu'au 31 janvier 2023. Les salariés devant garder leurs enfants ne sont plus concernés depuis le 31 juillet. Revalorisation de 4 % des pensions de retraite et d'invalidité de base, avec effet rétroactif au 1er juillet 2022.

Papiers-Citoyenneté :

La demande de certificat de nationalité française passe, depuis le 1er septembre 2022, par le dépôt d'un formulaire dédié au greffe du tribunal judiciaire, chargé de délivrer ce document.

Logement :

Plusieurs mesures d'aide sont mises en place dans le domaine du logement dans le cadre de la loi sur le pouvoir d'achat : le « bouclier loyer » plafonne la hausse des loyers à 3,5 %, les aides au logement sont revalorisées de 3,5 %. L'audit énergétique obligatoire pour la mise en vente de maisons ou d'immeubles classés F ou G, qui devait démarrer le 1er septembre 2022, est reporté au 1er avril 2023.

Service-Public.fr fait le point sur toutes les nouveautés de la rentrée de septembre.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15913>

CONSEIL NATIONAL REFONDATION



Le 8 septembre 2022 est lancé le Conseil national de la refondation, une méthode pour relever les grands défis à venir. Quelle place pour le handicap ? Le CNCPH portera la parole des associations.

8 septembre 2022, rendez-vous à Marcoussis (Essonne). Top départ pour l'installation du Conseil national de la refondation (CNR) évoqué par Emmanuel Macron lors de sa campagne. Cette « *instance de partage et d'échange* » doit

réunir toutes les « *parties prenantes* » (forces politiques, économiques, sociales, associatives et des élus des territoires) pour « *relever les grands défis de notre société* ». Le gouvernement entend donc faire appel aux « *forces vives* » pour mettre en œuvre une « *nouvelle méthode* ». Cinq thèmes seront au cœur des débats : le plein emploi, l'école, la santé, le bien vieillir (autonomie) et la transition écologique. En ce qui concerne les personnes en situation de handicap, ses objectifs visent l'école inclusive, l'accessibilité universelle, le renforcement de l'accès des droits et l'accompagnement dans l'emploi.

Handicap : pas assez représenté ?

Mais quelles sont donc ces « *forces vives* » dans le champ du handicap ? Un seul participant est convié, le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), représenté par son président Jérémie Boroy. Le Collectif handicaps, qui rassemble une cinquantaine d'associations dénonce le fait « *qu'aucune association indépendante représentative des personnes en situation de handicap* » n'ait été conviée en nom propre. De son côté, Pascale Ribes, présidente d'APF France handicap, fait valoir dans un tweet que « *la refondation ne peut se faire sans prendre en compte les personnes en situation de handicap, soit 20 % de la population française* ». La polémique est lancée...

Un CNCPH légitime

Réagissant à ces propos, Jérémie Boroy rappelle qu'avec 160 membres le CNCPH offre un « *espace privilégié de l'échange entre les personnes handicapées et leurs représentants* » et que la « *quasi-totalité de ses membres sont impliqués dans ses travaux* ». Il dit n'avoir « *aucun doute sur leur capacité à prendre toute leur place dans les travaux du CNR* », promettant de « *veiller à ce que les personnes handicapées puissent elles-mêmes assurer leur propre représentation avec leurs associations* ». En réponse aux propos du Collectif, il juge ainsi que « *toute communication d'organisations qui ne parviennent pas à s'y conformer et qui tendent à nier la légitimité des membres du CNCPH* » est « *malvenue* ».

Autonomie ou bien vieillir ?

Le ministre de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Jean-Christophe Combe, a annoncé cet été qu'il n'y « *aura pas de loi Autonomie* » et que le quatrième thème abordé par le CNR de « *soutien à l'autonomie* » s'est transformé en « *bien vieillir* ».

D'autres RDV à venir

Ces travaux supposent alors, selon Jérémie Boroy, de « *veiller à une bonne articulation* » avec deux rendez-vous à venir : le Comité interministériel du handicap (CIH) le 6 octobre 2022 (article en lien ci-dessous) et surtout la Conférence nationale du handicap (CNH) annoncée en février 2023. Le 31 août, Elisabeth Borne a confié à ses ministres leur feuille de route, souhaitant que le handicap figure dans chacune d'elles, question jugée « *prioritaire* » qui doit « *irriguer l'ensemble des politiques publiques (emploi, santé, transport...)* », en y « *associant fortement le CNCPH* ».

ENTRETIEN HANDI'DOMI : GARANTIR LA SECURITE, LA DIGNITE ET L'ECOUTE



Créé en 2022 par l'AAIMCNE, HANDI'DOMI est un organisme spécialisé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap moteur.

Leur mission : s'adapter aux besoins des personnes accompagnées et soutenir leurs projets de vies pour permettre une meilleure inclusion sociale.

L'histoire d'HANDI'DOMI

HANDI'DOMI est un service créé en 2002 par l'AAIMCNE (Association d'Aide aux infirmes Moteurs Cérébraux du Nord et de l'Est). S'inscrivant dans les valeurs associatives portées par l'AAIMCNE, notre structure a pour volonté de soutenir les personnes en situation de handicap dans leur projet personnel, permettre la mise en place et/ou le maintien d'une vie à domicile et faciliter l'inclusion sociale.

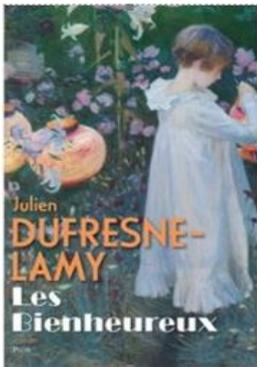
Quels accompagnements proposez-vous dans le cadre de votre certification ?

HANDI'DOMI propose un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et l'accès à la vie sociale. Les interventions sont réalisées par des professionnels formés à l'accompagnement de personnes en situation de handicap moteur et à ses spécificités (manipulations, transferts, alimentation...).

Quels conseils donneriez-vous à une structure qui souhaite obtenir la certification ?

Pour obtenir la certification Cap'Handéo Services à la personne, nous conseillons aux organismes de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue de la qualité, de rechercher à développer ses pratiques afin de répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées et à leur projet de vie, tout en leur garantissant sécurité, respect, dignité et écoute.

<https://www.handeo.fr/sites/default/files/2022-08/ENTRETIEN%20Handi%27domi.pdf>



RENTRÉE LITTÉRAIRE

Il y a dans chaque maladie rare le chuchotement d'un roman, le frémissement d'une histoire. Dans celle-ci, ils ont tous les yeux bleus et des mots bleus, ceux qui rendent les gens heureux. À deux ans, Thomas parle à peine mais reproduit vingt-cinq sons d'animaux. Enzo a du mal à s'exprimer mais a appris seul à parler anglais.

Axelle adore le monde qui l'entoure mais sort rarement sans ses protections anti-bruit. Quant à Marius, il ne sait pas cuisiner mais connaît par coeur des centaines de recettes. Il y a aussi Marie, Arthur, Maléna, Romain et Svetlana. Des êtres uniques.

Des êtres elfiques dont la vie est un roman. Un roman inventif et magique qui raconte leur enfance autant que leur différence, le syndrome de Williams-Beuren.

Avec tendresse, Julien Dufresne-Lamy leur dédie un récit littéraire, poignant et lumineux, qui nous éveille aux joies oubliées, celles de l'innocence qui ne connaît pas le mal, de l'amour absolu, de la vie qu'on vit avec les yeux. Et fait de nous tous des Bienheureux.

Les Bienheureux, Julien Dufresne-Lamy, éd. Plon, 240 p., 19 €.



« Ce livre, je l'ai écrit pour donner une forme au chagrin sans nom qui nous a dévastés, mon mari et moi, et une histoire à un enfant qui semblait condamné, comme 350 000 de ses semblables en France, à n'en avoir aucune. » Si du propre aveu de la romancière et journaliste Minh Tran Huy, il lui a fallu du temps pour savoir comment raconter la vie de son fils Paul, autiste, force est de reconnaître qu'elle y est magnifiquement parvenue. Sans doute grâce au procédé de narration retenu qui consiste à juxtaposer les parcours de l'Américaine Temple Grandin et de son fils aîné, âgé de 9 ans. Il en faut du courage – même si l'autrice réfute le terme – pour mettre en parallèle ces trajectoires quand la lucidité ramène au constat que votre enfant ne pourra à terme que « vivre dans un établissement spécialisé ». Temple et Paul sont « deux faces d'une même pièce », « le chemin de l'un ne prend vraiment sens que par rapport à celui de l'autre ». Beaucoup de parents se reconnaîtront dans le combat quotidien de ce couple. L'énergie déployée pour surnager quand tout s'écroule autour de soi. La force de ce livre est de dépasser le simple témoignage.

Grâce à l'écriture, ce parcours de vie prend une dimension universelle, agit comme un baume apaisant pour consoler, sinon guérir de cet incommensurable chagrin. Paul ne rejoindra jamais ses parents « sur le rivage de la normalité ». « La lucidité est la blessure la plus rapprochée du soleil » : Minh Tran Huy aurait pu mettre en exergue de son très beau livre cette phrase du poète René Char.

Un enfant sans histoire, Minh Tran Huy, éd. Actes Sud, 208 p. 21,50€.

La fraternité à toute épreuve

Vous avez cinq ans, deux sœurs et vous rêvez d'un petit frère avec qui jouer à des jeux de garçon. Un soir, vos parents vous annoncent que vous allez avoir un frère et qu'il sera un peu spécial. Vous êtes aux anges. Vous lui choisissez même un nom : John. Puis il naît, et petit à petit, on comprend que oui, il est différent des autres. Vous finissez par découvrir le mot Down, et votre enthousiasme se transforme en rejet, voire en honte. Il faudra attendre l'adolescence pour vous laisser envahir par la joie de vivre de Giovanni. Avec Mon frère chasse les dinosaures, Giacomo Mazzariol a écrit un roman de formation dans lequel il n'a pas eu besoin d'inventer quoi que ce soit. Un livre qui étonne, émeut, amuse et fait réfléchir.



Mon frère chasse les dinosaures, Giacomo Mazzariol, éd. Slatkine & Cie, 184 p., 15€.



PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES

Ont participé à ce numéro :

Jean François CHOLAT, Olivier RAYMOND

Conception/Rédaction : Sophie GUILLARD

www.handicapenergie.fr

Contact : contact@handicapenergie.fr

Vous recevez cette newsletter car votre adresse postale ou votre adresse mail est référencée dans notre base de données. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Nos Partenaires

